



Stages, formation et Recherche

15 novembre 2020

Stages

L'AEPU (Association des Enseignants-chercheurs en Psychologie des Universités) et la FFPP interpellent le Ministère de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle sur l'organisation des stages à l'université dans le contexte de confinement suite à la publication d'une circulaire et d'une « fiche stage » en date du 30 octobre qui mentionnent la particularité des stages en psychologie sans en tirer les conséquences nécessaires. Un rendez-vous très prochain est obtenu. Nous unissons nos voix à celles du SNP (Syndicat National des Psychologues). Nous allons également réaliser une enquête auprès des responsables de diplômes et des tuteurs de stages pour prendre en compte la problématique des « stages à distance » qui posent des questions nouvelles.

Recherche

L'AEPU, en tant que société savante a cosigné un communiqué de presse visant la Loi de Programmation de la Recherche (LPPR), diffusé par la SOCACAD (Sociétés Savantes Académiques de France). Il contient des recommandations à destination de la Commission Mixte Paritaire concernant des amendements déposés au Sénat. « Recommandations des responsables de 23 sociétés savantes à destination de la Commission Mixte Paritaire du 9 novembre 2020 ».

La SOCACAD est actuellement en train de se muer en Fédération et l'AEPU s'engage dans ce projet qui permet une coordination fructueuse avec d'autres sociétés savantes et des universitaires de champs disciplinaires variés. La FFPP soutient la démarche de l'AEPU.

Lien vers le courrier AEPU-FFPP